



## Facture pour objet jamais acheté

Par niischesam, le 08/06/2009 à 09:06

Bonjour,

Un magasin de distribution tv multimedia pour lequel j'ai déjà acheté quelques objets (lave vaisselle) m'a envoyé par recommandé une lettre me demandant de régler l'achat d'une tv de plus de mille euros! que je n'ai jamais acheté chez eux ni ailleurs .

dans ce courrier ils précisent que suite a dossier de financement pour paiement en plusieurs fois la demande avait été faite a l'organisme de crédit fina\*\*\*co mais que le dossier papier n'est jamais arrivé a destination de ce meme organisme (!!!)

il me reclame donc de payer par cheque la v ou d'envoyer bulletin de salaire, avis d'impositions etc.... pour remonter le dossier de financement !

de plus joint au courrier se trouve une facture a mon nom, l'adresse n'est pas bonne et la facture n'est pas signée.

que dois-je faire ?

Repondre par recommandé , que répondre?

Cette démarche est-elle condanable?

merci de votre aide